



Administration communale
de Reckange-sur-Mess



SCHOUL KLEESEBIERG RECKENG OP DER MESS

2023/2024

**SCHOULBUET
FIT FIR D'RENTRÉE!**

BULLETIN SCOLAIRE 2023/2024 - PRÊT POUR LA RENTRÉE!

RECKENG OP DER MESS • ÉILENG • LAMPECH
PIISSENG • RIEDGEN • WICKRENG

[HTTP://RECKENG.SCHOUL.LU](http://reckeng.schoul.lu) • [HTTP://WWW.RECKANGE.LU](http://www.reckange.lu)



Zu Schéffleng, um Recyclingszenter SIVEC, ginn all Joer 6.600 Tonne Material ugeléiwert. Villes dovunner ass an engem ganz gudden Zoustand, mee muss leider verbrannt ginn. (ca. 2.500 Tonnen) Deem wollt de SIVEC, Syndikat vu 5 Gemengen (Esch, Monnerech, Reckeng, Suessem a Schéffleng), entgéintwierken an huet virun 2 Joer ugefaangen, sech ganz staark am Réemploi z'engagéieren. Den Erfolleg léisst sech weisen: Ca. 100 Tonnen u Material ginn all Joer weidervermëttelt a kommen zeréck an de Kreeslaf. (2022: 125 Tonnen)

Dofir brauche mir är Hëllef. Et ass net alles Offfall wat net méi gebraucht gëtt. Looss eis zesummen aus „Offfall“ eng „Ressource“ maachen.

Firwat Material verbrenne wann et nach gebraucht ka ginn? Firwat net mat de Schüler flott Projeten aus recuperéiertem Material realiséieren? Eist Netzwierk ëmfaasst méi ewéi 200 Schoulen, Maison Relais, Organisatiounen aus dem ganze Land.



Fir d'Elteren:

Hutt Dir Schoulmaterial a Spillsaachen doheem, déi nach a guddem Zoustand sinn? Wa jo, da geheet se w.e.g. net ewech. Dir kënnt et an d'Receptioun vun der Gemeng bréngen, wou mir eng Sammelstell installéieren. (83, rue Jean-Pierre Hilger zu Reckeng)

Mir huelen Äert Material während eisen Öffnungszäiten entgéint - och gären nach no der Rentrée - a bréngen et a reegelméissegem Ofstänn an de Recyclingzenter SIVEC.

Méi Informatiounen um **37 00 24 - 1**.

Fir d'Léierpersonal:



Scannt dëse QR-Code. Nodeems Dir de Formulaire ausgefüllt hutt, gitt Dir an eis 4 WhatsApp Gruppen ugemellt. Dir kënnt an deene 4 bléiwen oder austrieden, do wou Dir wëllt:

- SIVEC RECUP SCHOUL
- (Bastelmaterial, Bicher, Spillsaachen...)
- SIVEC RECUP MIWWELN+DECO
- SIVEC RECUP BAUMATERIAL
- SIVEC RECUP (vun allem)

Geziilt gi mir op Är Besoinen an. Wa mir eppes gesammelt hunn, da kritt Dir vun eis eng Foto geschéckt. Dir sot jo oder nee, duerno kommt Dir et no Ofsprooch sichen. Méi Informatiounen um **28 38 48 - 800**.

Impressum

Editeur responsable: Administration Communale de Reckange-sur-Mess

Imprimé sur du papier Circle offset recyclé

Photos et Contenu:

Personnel Enseignant, APERM, Elterevertrieeder, Maison Relais, A.C. Reckange-sur-Mess

Mise en page: Julien Primout

Impression: Imprimerie Ossa • 46, rue Gabriel Lippmann • Parc d'activités Syrdall • L-6947 Niederanven

KlimaPakt EUROPEAN ENERGY AWARD
Meng Gemeng engagéiert sech

myclimate neutral
myclimate.org/01-18-878020

RECYCLE
Papier fait à partir de matériaux recyclés
FSC C179465

Le mot du bourgmestre



Carlo Muller
bourgmestre

Chers parents, chers élèves,

vous tenez en vos mains l'édition 2023/2024 du bulletin scolaire, un allié important à vos préparations pour la rentrée et à votre organisation tout au long de l'année scolaire.

En amont de la rentrée scolaire, nous avons tout un tas de nouveautés à vous présenter. Commençons par le changement le plus important: La migration vers le système scolaire traditionnel, qui nous permettra de nous aligner avec les autres communes luxembourgeoises. Cette transition a été préparée pendant plusieurs années et nous tenons à vous remercier pour votre patience, coopération et flexibilité, en espérant que ce changement vous apporte élan, apaisement et sérénité.

Le chantier de la nouvelle maison relais entre dans sa dernière ligne droite. Son achèvement devait coïncider avec la rentrée, mais la difficulté d'acheminement de certains matériaux de construction en a décidé autrement. Là aussi, chers parents et chers riverains, un grand merci pour votre patience. Sa mise en service est imminente, nous voyons le bout du tunnel!

Nous réalisons que ce chantier, combiné au réaménagement de la rue de la Montée, a mené la vie dure aux habitants du haut du village de Reckange. Rappelons que ces travaux permettront d'augmenter la capacité de la canalisation qui, actuellement, est responsable de l'acheminement d'une importante quantité d'eau vers le centre du village en cas de fortes pluies, y mettant en péril les habitations. Nous profitons de cette intervention pour améliorer notre système de ralentissement du trafic et pour la pose de la fibre optique, destinée à tous les foyers de la rue de la Montée. Ce chantier impacte le trafic autour de l'école et nous vous prions de le prendre en compte si jamais vous deviez déposer votre/vos enfant(s) en voiture. Parlant de voitures, je me permets de rappeler aux automobilistes que, dès la rentrée, il y aura davantage d'enfants dans les rues, qu'il fera jour moins longtemps et plus rapidement nuit. Nous appelons à toute votre vigilance par rapport aux élèves sur le chemin de l'école.

Dans ce contexte, permettez-nous de vivement vous encourager à opter pour les transports scolaires gratuits, qui s'agrandissent aussi en accueillant une troisième ligne ... et une troisième accompagnatrice. À découvrir dans ce bulletin!

Nous en profitons aussi pour vous présenter le tout nouveau logo de l'École Kleesenberg de Reckange-sur-Mess ainsi que les projets initiés par le conseil des élèves.

Je souhaite à tous les élèves et au personnel enseignant une année scolaire 2023/2024 couronnée de succès et à vous, chers parents, une bonne lecture de ce bulletin scolaire.



Chers parents



Ce bulletin scolaire nous permet de rassembler bon nombre d'informations sur la vie scolaire, susceptibles de vous intéresser tout au long de l'année scolaire 2023/2024. En espérant que ce *Schoulbuet* vous serve de guide utile, nous souhaitons à vous et à vos enfants une année scolaire fructueuse.

Le personnel enseignant de Reckange-sur-Mess



Ecole bleue:

- Cycle 1 précoce A
Christophe Diane & Gudendorff Carole
- Cycle 1 précoce B Schmit Anne /
Schoder Michelle & Melo Sandy
- Cycle 1.1 & 1.2 A Pütz Michèle
- Cycle 1.1 & 1.2 B Weber Martine
- Cycle 1.1 & 1.2 C Schumann Josiane
- Cycle 1.1 & 1.2 D Diederich Nancy
- Cycle 3.1 A Bosa Lisa
- Cycle 3.1 B Meysembourg Max
- Cycle 4.1 A Peters Martine / Dahm Fabienne
- Cycle 4.1 B Lonien Corinne / Michels Isabelle
- Cycle 4.2 A Bernard Kim
- Cycle 4.2 B Hoeltgen Stéphanie / Bräuer Tim



Ecole jaune:

- Cycle 2.1 A Weber Nadine
- Cycle 2.1 B Olsem Fabien
- Cycle 2.2 A Bonaria Jacquie
- Cycle 2.2 B Ueberschlag Simone
- Cycle 3.2 A Oestreicher Myriam
- Cycle 3.2 B Calamida Giulia
- I-EBS Marson Christine

Toute l'actualité au cours de l'année:
<http://reckeng.schoul.lu>

Sommaire

Index	page
Mot du bourgmestre	3
Introduction	4
✂ Transport scolaire 2023/2024	6-7
✂ Calendrier scolaire	8
Quelques règles pour les enfants, les enseignants et les parents pour rendre la cohabitation plus agréable	9
Pas de portables/smartwatches dans les écoles	9
Rentrée des classes 2023/2024	10
Attention: Nouvel horaire des classes de l'école fondamentale	10
Surveillance	10
Accès à l'école	10
Annuaire scolaire	11
Les différents organes de l'enseignement fondamental	12-14
Nos équipes pédagogiques	15
Le nouveau logo de l'école fondamentale - Concept et évolution	16
Présentation des différents cycles	17
Cycle 1 précoce	17
Cycle 1 et le plurilinguisme	17
Cycle 2, 3 et 4	17
Impressions de l'année 2022/2023: activités pédagogiques	17-23
17.09.2022 - Inauguration du jardin pédagogique	24
21.04.2023 - Le marché de printemps	25
24.05.2023 - Visite officielle du jardin pédagogique	26
Le coeur sur la main - Les élèves de Reckange oeuvrent pour la bonne cause	26
Le conseil des élèves de l'école de Reckange	27
Départ des élèves du cycle 4.2	28
Obligation scolaire	28
Absences / Excuses	28
✂ Formulaire: Excuse / Libération de cours	29
Distribution gratuite de lait et fruits	30
Bibliothèque scolaire	30
Plan de développement scolaire	31
Le bilan intermédiaire cycles 1 à 4	31
Le bilan de fin de cycle	31
Procédure d'orientation au cycle 4	31
Sécurité - Santé	32
Maison Relais	33
Arrêt du service PediBus	34
De séchere Schoulwee	34
Restez connectés	35



Transport scolaire 2023/2024

Horaires du transport scolaire



L'Administration communale invite tous les parents d'élèves à profiter du service de transport scolaire gratuit.

Accompagnatrices des bus



Diederich Cindy
621 78 86 59



Schumann Joëlle
621 20 90 10



Lupascu Liliana
621 20 31 21

Nous tenons à vous informer que la mission du personnel surveillant du transport scolaire se limite à la surveillance de la discipline dans le bus et du contrôle de descente du bus des enfants.

Le transport scolaire est disponible pour tous les enfants, du cycle 1 précoce au cycle 4.2.

Nous voulons attirer votre attention sur des problèmes de parking aux alentours de l'école.

Nous vous invitons de profiter du bus scolaire ou de venir chercher votre enfant à pied. Si ce n'est pas possible, veuillez-vous garer dans les

rues proches de l'école aux endroits autorisés ou profiter de la zone «KISS & GO».

Il est clair que l'emplacement défini comme aire «KISS & GO» est à utiliser exclusivement pour l'embarquement et le débarquement des élèves pendant la durée de cette manœuvre. Il est donc interdit de s'y garer pour aller chercher son enfant à l'école.

Règles de conduite à respecter

Les parents sont tenus d'inviter leur enfant à se conformer aux instructions du personnel de surveillance et des chauffeurs de bus.

Mesures prises en cas de non-respect

Les sanctions sont prononcées et appliquées par le collège des bourgmestre et échevins, sur présentation d'un rapport écrit de l'accompagnatrice.

En fonction du contexte ou des circonstances particulières, le collège des bourgmestre et échevins se donne toute latitude pour adapter la sanction à la gravité de la faute (par exemple une exclusion temporaire ou définitive du transport scolaire à l'encontre d'un élève).

Les exclusions du transport scolaire ne dispensent pas l'élève de l'obligation scolaire.



Attention: nouvel horaire du transport scolaire 2023/2024

MATIN • ALLER (lundi à vendredi)

BUS 1 (Wickrange/Ehlinge – Ecole)

Wickrange – rue du Bois	7h28
Ehlinge – rue du Centre	7h32
Ehlinge – Um Buer	7h34
Reckange-sur-Mess – Ecole	7h40

MATIN • ALLER (lundi à vendredi)

BUS 2 (Ehlinge/Pissange/Limpach – Ecole)

Ehlinge – Am Brill	7h24
Pissange – Wäschbuer	7h28
Limpach – rue du Ruisseau	7h33
Reckange-sur-Mess – Ecole	7h40

MATIN • ALLER (lundi à vendredi)

BUS 3 (Reckange-sur-Mess/Roedgen – Ecole)

Reckange-sur-Mess – Réispelt	7h30
Roedgen – rue de Luxembourg	7h35
Reckange-sur-Mess – Ecole	7h40

MATIN • RETOUR (lundi à vendredi)

BUS 1 (Ecole – Wickrange/Ehlinge)

Reckange-sur-Mess – Ecole (arrivée)	11h55
Reckange-sur-Mess – Ecole (départ)	12h03
Wickrange – rue du Bois	12h09
Ehlinge – rue du Centre	12h11
Ehlinge – Um Buer	12h15

MATIN • RETOUR (lundi à vendredi)

BUS 2 (Ecole – Limpach/Pissange/Ehlinge)

Reckange-sur-Mess – Ecole (arrivée)	11h55
Reckange-sur-Mess – Ecole (départ)	12h03
Limpach – rue du Ruisseau	12h10
Pissange – Wäschbuer	12h15
Ehlinge – Am Brill	12h19

MATIN • RETOUR (lundi à vendredi)

BUS 3 (Ecole – Roedgen/Reckange-sur-Mess)

Reckange-sur-Mess – Ecole (arrivée)	11h55
Reckange-sur-Mess – Ecole (départ)	12h03
Roedgen – rue de Luxembourg	12h08
Reckange-sur-Mess – Réispelt	12h13



APRES-MIDI • ALLER (lu, me & ve)

BUS 1 (Wickrange/Ehlinge – Ecole)

Wickrange – rue du Bois	13h28
Ehlinge – rue du Centre	13h32
Ehlinge – Um Buer	13h34
Reckange-sur-Mess – Ecole	13h40

APRES-MIDI • RETOUR (lu, me & ve)

BUS 1 (Ecole – Wickrange/Ehlinge)

Reckange-sur-Mess – Ecole (arrivée)	15h35
Reckange-sur-Mess – Ecole (départ)	15h43
Wickrange – rue du Bois	15h49
Ehlinge – rue du Centre	15h51
Ehlinge – Um Buer	15h55

APRES-MIDI • ALLER (lu, me & ve)

BUS 2 (Ehlinge/Pissange/Limpach – Ecole)

Ehlinge – Am Brill	13h24
Pissange – Wäschbuer	13h28
Limpach – rue du Ruisseau	13h33
Reckange-sur-Mess – Ecole	13h40

APRES-MIDI • RETOUR (lu, me & ve)

BUS 2 (Ecole – Limpach/Pissange/Ehlinge)

Reckange-sur-Mess – Ecole (arrivée)	15h35
Reckange-sur-Mess – Ecole (départ)	15h43
Limpach – rue du Ruisseau	15h50
Pissange – Wäschbuer	15h55
Ehlinge – Am Brill	15h59

APRES-MIDI • ALLER (lu, me & ve)

BUS 3 (Reckange-sur-Mess/Roedgen – Ecole)

Reckange-sur-Mess – Réispelt	13h30
Roedgen – rue de Luxembourg	13h35
Reckange-sur-Mess – Ecole	13h40

APRES-MIDI • RETOUR (lu, me & ve)

BUS 3 (Ecole – Roedgen/Reckange-sur-Mess)

Reckange-sur-Mess – Ecole (arrivée)	15h35
Reckange-sur-Mess – Ecole (départ)	15h43
Roedgen – rue de Luxembourg	15h48
Reckange-sur-Mess – Réispelt	15h53

Les élèves du cycle 1 (précoce et préscolaire) arrivant en bus scolaire doivent être inscrits au service d'accueil de la Maison Relais. Le bus scolaire arrive à l'école à 7.50 heures et les classes du cycle 1 à commencent à 8.10 heures. Nous vous prions donc de penser à inscrire vos enfants au service d'accueil via le formulaire qui vous a été envoyé.

Calendrier scolaire 2023/2024

September	Oktober	November	Dezember	Januar	Februar	März	April	Mai	Juni	Juli
1 Fr	1 So	1 Mi	1 Fr	1 Mo	1 Do	1 Fr	1 Mo	1 Mi	1 Sa	1 Mo
2 Sa	2 Mo	2 Do	2 Sa	2 Di	2 Fr	2 Sa	2 Di	2 Do	2 So	2 Di
3 So	3 Di	3 Fr	3 So	3 Mi	3 Sa	3 So	3 Mi	3 Fr	3 Mo	3 Mi
4 Mo	4 Mi	4 Sa	4 Mo	4 Do	4 So	4 Mo	4 Do	4 Sa	4 Di	4 Do
5 Di	5 Do	5 So	5 Di	5 Fr	5 Mo	5 Di	5 Fr	5 So	5 Mi	5 Fr
6 Mi	6 Fr	6 Mo	6 Mi	6 Sa	6 Di	6 Mi	6 Sa	6 Mo	6 Do	6 Sa
7 Do	7 Sa	7 Di	7 Do	7 So	7 Mi	7 Do	7 So	7 Di	7 Fr	7 So
8 Fr	8 So	8 Mi	8 Fr	8 Mo	8 Do	8 Fr	8 Mo	8 Mi	8 Sa	8 Mo
9 Sa	9 Mo	9 Do	9 Sa	9 Di	9 Fr	9 Sa	9 Di	9 Do	9 So	9 Di
10 So	10 Di	10 Fr	10 So	10 Mi	10 Sa	10 So	10 Mi	10 Fr	10 Mo	10 Mi
11 Mo	11 Mi	11 Sa	11 Mo	11 Do	11 So	11 Mo	11 Do	11 Sa	11 Di	11 Do
12 Di	12 Do	12 So	12 Di	12 Fr	12 Mo	12 Di	12 Fr	12 So	12 Mi	12 Fr
13 Mi	13 Fr	13 Mo	13 Mi	13 Sa	13 Di	13 Mi	13 Sa	13 Mo	13 Do	13 Sa
14 Do	14 Sa	14 Di	14 Do	14 So	14 Mi	14 Do	14 So	14 Di	14 Fr	14 So
15 Fr	15 So	15 Mi	15 Fr	15 Mo	15 Do	15 Fr	15 Mo	15 Mi	15 Sa	15 Mo
16 Sa	16 Mo	16 Do	16 Sa	16 Di	16 Fr	16 Sa	16 Di	16 Do	16 So	16 Di
17 So	17 Di	17 Fr	17 So	17 Mi	17 Sa	17 So	17 Mi	17 Fr	17 Mo	17 Mi
18 Mo	18 Mi	18 Sa	18 Mo	18 Do	18 So	18 Mo	18 Do	18 Sa	18 Di	18 Do
19 Di	19 Do	19 So	19 Di	19 Fr	19 Mo	19 Di	19 Fr	19 So	19 Mi	19 Fr
20 Mi	20 Fr	20 Mo	20 Mi	20 Sa	20 Di	20 Mi	20 Sa	20 Mo	20 Do	20 Sa
21 Do	21 Sa	21 Di	21 Do	21 So	21 Mi	21 Do	21 So	21 Di	21 Fr	21 So
22 Fr	22 So	22 Mi	22 Fr	22 Mo	22 Do	22 Fr	22 Mo	22 Mi	22 Sa	22 Mo
23 Sa	23 Mo	23 Do	23 Sa	23 Di	23 Fr	23 Sa	23 Di	23 Do	23 So	23 Di
24 So	24 Di	24 Fr	24 So	24 Mi	24 Sa	24 So	24 Mi	24 Fr	24 Mo	24 Mi
25 Mo	25 Mi	25 Sa	25 Mo	25 Do	25 So	25 Mo	25 Do	25 Sa	25 Di	25 Do
26 Di	26 Do	26 So	26 Di	26 Fr	26 Mo	26 Di	26 Fr	26 So	26 Mi	26 Fr
27 Mi	27 Fr	27 Mo	27 Mi	27 Sa	27 Di	27 Mi	27 Sa	27 Mo	27 Do	27 Sa
28 Do	28 Sa	28 Di	28 Do	28 So	28 Mi	28 Do	28 So	28 Di	28 Fr	28 So
29 Fr	29 So	29 Mi	29 Fr	29 Mo	29 Do	29 Fr	29 Mo	29 Mi	29 Sa	29 Mo
30 Sa	30 Mo	30 Do	30 Sa	30 Di		30 Sa	30 Di	30 Do	30 So	30 Di

Cycle 2-4 semaine A
Cycle 2-4 semaine B
Vacances et congés

Quelques règles pour les enfants, les enseignants et les parents pour rendre la cohabitation plus agréable

Les objectifs de ces règles sont:

1. D'assumer un climat d'entente entre enfants, enseignants et parents à l'école.
2. De développer la tolérance, le respect et l'équité.

Pour les enfants:

1. Nous arrivons à l'heure à l'école.
2. Nous respectons notre matériel, celui des autres élèves et celui de l'école.
3. Nous maintenons la propreté du bâtiment et de la cour d'école et jetons nos déchets à la poubelle.
4. Nous nous respectons les uns les autres (camarades, enseignants et tous les adultes travaillant à l'école).
5. Nous ne volons rien à personne et nous ne mentons pas.

Pour les enseignants:

1. Nous créons une atmosphère dans laquelle chaque enfant se sent à l'aise pour apprendre et s'épanouir.
2. Nous transmettons aux enfants un savoir de base optimal pour leur vie future.
3. Nous respectons les enfants et leurs qualités diverses et agissons en fonction de leurs besoins.
4. Nous sommes ouverts au dialogue.

Pour les parents:

1. Nous veillons à ce que nos enfants arrivent à l'heure à l'école. (Si les enfants arrivent régulièrement en retard, les minutes seront cumulées. Si ce cumul, des minutes, dépasse une heure, le personnel enseignant le transmet à l'administration communale et les enfants reçoivent l'annotation suivante: «une heure d'absence non-excusee».)
2. Nous faisons en sorte que le matériel scolaire et les travaux de nos enfants soient en ordre et qu'ils n'oublient pas les affaires dont ils ont besoin pour les cours.
3. Si nos enfants manquent les cours ou ne participent pas au cours de gymnastique ou de natation, nous rédigeons une excuse à l'adresse du personnel enseignant. (A partir du 3^e jour d'absence, un certificat médical est nécessaire.)
4. Dans l'intérêt de nos enfants, nous travaillons en collaboration avec le personnel enseignant et nous les soutenons dans leurs efforts.

Pas de portables/smartwatches dans les écoles

Comme en cas d'urgence, les parents peuvent joindre les enseignants de leurs enfants par le téléphone de l'école, et comme les élèves peuvent joindre leurs parents ou un responsable par la même voie, il est interdit d'apporter des portables/smartwatches en classe, et ceci pour ne pas déranger le bon déroulement des leçons et pour empêcher une utilisation abusive. Une exception est faite pour les élèves fréquentant le cycle 4, si jamais un élève doit apporter son portable ou sa smartwatch, il le/les met dans une boîte au début du cours de la matinée et le récupère à la fin des cours.



Attention: nouvel horaire scolaire 2023/2024

Tous les changements en un coup d'œil

Septembre

15

Rentrée des classes 2023/2024

La rentrée des classes du cycle 1 précoce aura lieu vendredi, le 15 septembre 2023 à 8h10 jusqu'à 12h00 et, selon l'inscription, de 13h50 jusqu'à 15h40.

La rentrée des classes du cycle 1.1 et 1.2 aura lieu vendredi, le 15 septembre 2023 à 8h10 jusqu'à 12h00 et de 13h50 jusqu'à 15h40.

La rentrée des classes des cycles 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1 et 4.2 aura lieu vendredi, le 15 septembre 2023 à 7h50 jusqu'à 11h55 et de 13h50 jusqu'à 15h40.

Une surveillance est assurée par des enseignants 10 minutes avant le début officiel des cours des classes des cycles 1 - 4, ainsi que 10 minutes après les heures de classe dans l'enceinte scolaire. Il est rappelé aux parents et aux élèves qu'il est défendu aux écoliers de quitter l'enceinte scolaire avant le commencement des classes sans l'autorisation préalable de la personne responsable de la surveillance. Pour ne pas entraver le début des cours, le personnel enseignant prie les parents de ne pas accompagner les enfants dans les bâtiments au début des cours.

Cycle 1 Précoce

Précoce - Groupe A

Lundi: 8h10 à 12h00 & 13h50 à 15h40

Mardi: 8h10 à 12h00

Mercredi: 8h10 à 12h00 & 13h50 à 15h40

Jeudi: 8h10 à 12h00

Vendredi: 8h10 à 12h00 & 13h50 à 15h40

Précoce - Groupe B

Lundi: 8h10 à 12h00

Mardi: 8h10 à 12h00

Mercredi: 8h10 à 12h00

Jeudi: 8h10 à 12h00

Vendredi: 8h10 à 12h00

Précoce - Groupe C

Lundi: 8h10 à 12h00

Mercredi: 8h10 à 12h00

Vendredi: 8h10 à 12h00

Cycle 1.1 & 1.2

Lundi: 8h10 à 12h00 & 13h50 à 15h40

Mardi: 8h10 à 12h00

Mercredi: 8h10 à 12h00 & 13h50 à 15h40

Jeudi: 8h10 à 12h00

Vendredi: 8h10 à 12h00 & 13h50 à 15h40

Cycle 2-4

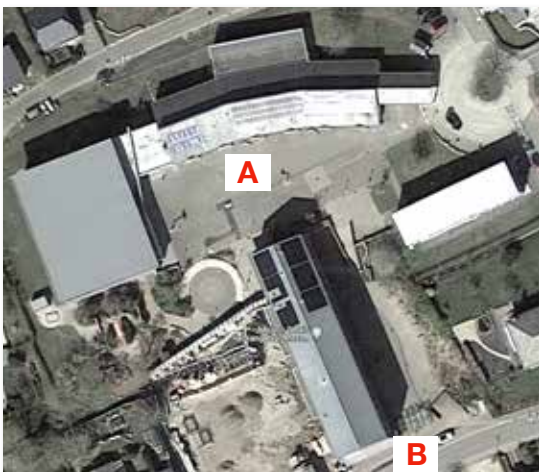
Lundi: 7h50 à 11h55 & 13h50 à 15h40

Mardi: 7h50 à 12h00

Mercredi: 7h50 à 11h55 & 13h50 à 15h40

Jeudi: 7h50 à 12h00

Vendredi: 7h50 à 11h55 & 13h50 à 15h40



Pour des raisons évidentes de sécurité et de supervision, l'accès à l'école est réglementé :

Il est interdit aux parents de rejoindre la cour de récréation A. L'accès est strictement réservé aux élèves du cycle 2 - 4 et au personnel.

Les parents accompagnant les élèves du cycle 1 n'ont accès au bâtiment scolaire que via la porte d'entrée se situant près de l'arrêt de bus (B).

Annuaire scolaire

Classe / Branche	Nom	N° téléphone	E-mail
Maison Relais	Sandy Molitor	26 37 12 70	relais.reckange@croix-rouge.lu
Cycle 1 précoce	Christophe Diane	26 37 12 50	diane.christophe@education.lu
Cycle 1 précoce	Gudendorff Carole	26 37 12 50	carole.gudendorff@education.lu
Cycle 1 précoce	Schmit Anne	28 38 70 09	anne.schmit@education.lu
Cycle 1 précoce	Schoder Michelle	28 38 70 09	michelle.schoder@education.lu
Cycle 1 précoce	Melo Sandy	28 38 70 09	sandy.melo@education.lu
Cycle 1.1 & 1.2	Pütz Michèle	26 37 12 20	michele.putz@education.lu
Cycle 1.1 & 1.2	Weber Martine	26 37 12 30	weber.martine@education.lu
Cycle 1.1 & 1.2	Schumann Josiane	26 37 12 40	josiane.vandesluis@education.lu
Cycle 1.1 & 1.2	Diederich Nancy		diederich.nancy@education.lu
Cycle 2.1	Weber Nadine	26 37 12 31	nadine.weber@education.lu
Cycle 2.1	Olsem Fabien	26 37 12 33	fabien.olsem@education.lu
Cycle 2.2	Bonaria Jacquie	26 37 12 35	jacqueline.bonaria@education.lu
Cycle 2.2	Ueberschlag Simone	26 37 12 34	simone.ueberschlag@education.lu
Cycle 3.1	Bosa Lisa	26 37 12 26	lisa.bosa@education.lu
Cycle 3.1	Meysembourg Max	26 37 12 23	max.meysembourg@education.lu
Cycle 3.2	Oestreicher Myriam	26 37 12 41	myriam.oestreicher@education.lu
Cycle 3.2	Calamida Giulia	26 37 12 44	giulia.calamida@education.lu
Cycle 4.1	Peters Martine	26 37 12 21	martine.peters@education.lu
Cycle 4.1	Dahm Fabienne	26 37 12 21	fabienne.dahm@education.lu
Cycle 4.1	Lonien Corinne	26 37 12 22	corinne.lonien@education.lu
Cycle 4.1	Michels Isabelle	26 37 12 22	isabelle.michels@education.lu
Cycle 4.2	Bernard Kim	26 37 12 24	kim.bernard@education.lu
Cycle 4.2	Hoeltgen Stéphanie	26 37 12 25	stephanie.hoeltgen@education.lu
Cycle 4.2	Bräuer Tim	26 37 12 25	tim.brauer@education.lu
Enseignants intervenants et appui	Bräuer Tim Pabst Nicole Scheiwen Cheryll Wagner Martine		tim.brauer@education.lu nicole.pabst@education.lu cheryll.scheiwen@education.lu martine.wagner@education.lu
Intervenants E-SEB	Loconte Aurora Schoos Sandra		aurora.loconte@education.lu sandra.schoos@education.lu
Institutrice I-EBS	Marson Christine	26 37 12 47	christine.marson@education.lu
Direction de région Sanem	Secrétariat	247-65950 247-65951	secretariat.sanem@men.lu
Ligue médico - social		48 83 33-1	

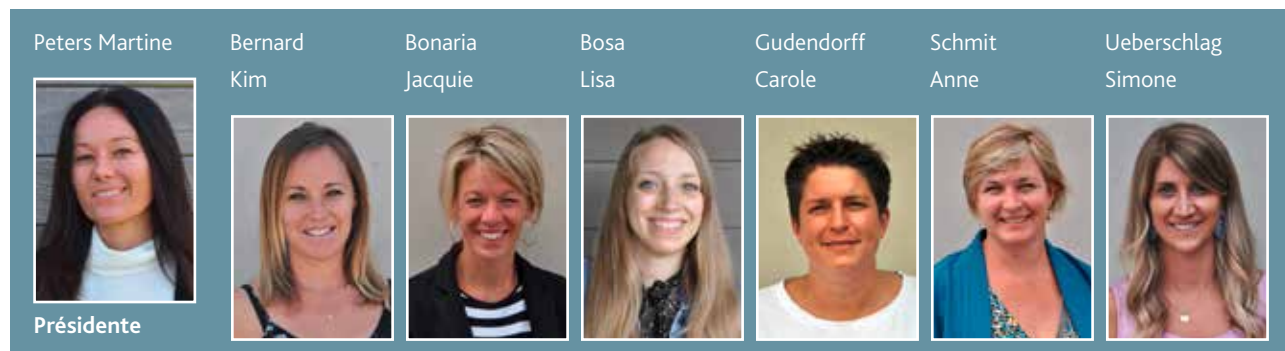


Mir wënschen
dem Christiane eng schéin
a wuelverdénge Pensioun.

*Nous souhaitons
à Christiane une agréable
retraite bien méritée*

Les différents organes de l'enseignement fondamental

1. Le comité d'école



Les missions du comité d'école

- Élaborer une proposition d'organisation scolaire de l'école en tenant compte du plan de développement scolaire.
- Élaborer un plan de développement scolaire (PDS) et participer à son évaluation.
- Élaborer une proposition sur la répartition du budget.
- Donner son avis sur toute question qui concerne le personnel de l'école ou sur lequel la commission scolaire le consulte.
- Déterminer les besoins en formation continue du personnel.
- Organiser la gestion du matériel didactique et informatique de l'école.
- Approuver l'utilisation du matériel didactique.

2. L'équipe pédagogique

Dans chaque école, le personnel enseignant et le personnel éducatif en charge des classes d'un même cycle constituent une équipe pédagogique. Le coordinateur de cycle assure les tâches de coordination et représente l'équipe.

Coordinatrices 2023/2024

Cycle 1: Schmit Anne • **Cycle 2:** Bonaria Jacquie • **Cycle 3:** Bosa Lisa • **Cycle 4:** Bernard Kim

Les missions de l'équipe pédagogique

- Organiser les apprentissages et les mesures de différenciation pour transporter au niveau des classes du cycle d'apprentissage les dispositions du plan d'études ainsi que les objectifs du PDS.
- Répartir les activités d'apprentissage et les heures d'appui en fonction des besoins des élèves du cycle d'apprentissage entre les membres de l'équipe.
- De se concerter, le cas échéant avec les autres équipes, sur le matériel didactique à utiliser et de le proposer pour approbation au comité d'école.
- D'élaborer en concertation avec les membres des équipes pédagogiques des cycles d'apprentissage précédent et subséquent concernés des stratégies de prise en charge continue pour les élèves qui présentent une avance ou un retard par rapport aux compétences à développer dans le temps imparti.
- De se concerter avec des représentants de l'équipe multi- professionnelle pour organiser l'encadrement des élèves bénéficiant d'un plan de prise en charge individualisé et pour assurer le suivi.
- De se concerter avec des membres du personnel de la maison relais afin d'assurer la cohérence des apprentissages.

3. La direction de l'enseignement fondamental de la région Sanem



Directeur: Kloos Philippe
Directeur adjoint: Claus Paul
Directrice adjointe: Garofalo Véronique
Directrice adjointe EBS: Kuffer Lyne

Adresse & contact:
3, avenue de la Fonte
L-4364 Esch-sur-Alzette (Belval)
Tel: 247-65 950
E-Mail: secretariat.sanem@men.lu

Dans le détail, les directions de l'enseignement fondamental sont en charge de

- la gestion administrative et la surveillance pédagogique des écoles de leur région ;
- la consultation et l'accompagnement des professionnels ;
- l'insertion professionnelle des jeunes enseignants et éducateurs ;
- la gestion des relations entre le personnel enseignant à l'intérieur des écoles et les relations des domaines école-élève et école-parents.

Après concertation avec les présidents des comités d'école, les directions de l'enseignement fondamental

- organisent les mesures d'inclusion scolaire ;
- suivent la mise en œuvre des plans de développement de l'établissement scolaire ;
- déterminent les priorités en matière de développement professionnel des acteurs, notamment en vue de l'établissement d'une collaboration effective et confiante entre les écoles et les structures d'éducation et d'accueil du secteur non formel.

4. La commission scolaire

Suite aux élections communales du 11 juin 2023, l'administration communale de Reckange-sur-Mess a lancé un appel à candidatures pour les commissions consultatives et les commissions prévues par la loi. La commission scolaire sera donc recomposée après le 30 août 2023, date de la clôture des candidatures.

Les missions de la commission scolaire

- Coordonner les propositions concernant l'organisation des écoles et du plan de réussite scolaire et formuler un avis pour le conseil communal ;
- Faire le suivi de la mise en œuvre de l'organisation scolaire et du plan de réussite scolaire ;
- Promouvoir les mesures d'encadrement périscolaire en favorisant l'information, les échanges et la concertation entre les parents, le personnel intervenant dans les écoles et les services et organismes assurant la prise en charge des élèves en dehors de l'horaire scolaire normal ;
- Émettre un avis sur les rapports établis par l'Agence pour le Développement de la qualité de l'enseignement des écoles et de porter à la connaissance du collège des bourgmestre et échevins tout ce qu'elle juge utile ou préjudiciable aux intérêts de l'enseignement fondamental.

Le directeur de région assiste obligatoirement aux séances de la commission scolaire consacrées à l'organisation scolaire. Il est également invité aux autres séances.



5. Les représentants des parents

Les membres des représentants des parents: Kerschen Danielle
Castellani Sarah
Hoffmann Sandy
Hollender Szilvia

Les missions des représentants des parents:

Sur convocation du président du comité d'école ainsi que chaque fois qu'ils en font la demande, les représentants des parents se réunissent avec le comité d'école, pour

- discuter, et le cas échéant, amender et compléter la proposition d'organisation de l'école ainsi que le plan de réussite scolaire élaborés par le comité d'école ;
- organiser les réunions et manifestations communes des partenaires scolaires ;
- formuler, en y associant les élèves, des propositions sur toutes les questions en relation avec l'organisation de la vie scolaire.

„Wann Dir mat engem vun eis schwätze wëllt, dann zéckt net a schwätzt eis einfach un oder schéckt eng E-Mail un d'Adress elterevertrieder@reckange.lu.“

6. APERM

L'APERM, l'association des parents d'élèves de Reckange-sur-Mess, organise des manifestations et activités scolaires et parascolaires en collaboration avec les enseignants (organisation de la coupe scolaire pour le cycle 4, organisation de la fête scolaire, ...) et contribue, dans la mesure du possible, au financement de manifestations, activités ou projets scolaires (atelier de bande dessinée, lecture d'auteurs dans les classes, mobilier pour la bibliothèque et la maison relais, vélos pour le cycle 1, ...).

Si vous avez envie de vous engager ou de nous aider occasionnellement, contactez-nous via l'adresse email contact.aperm@gmail.com

*

La Maison des Jeunes de Reckange

Nos réseaux sociaux



SCAN ME



SCAN ME



Nos équipes pédagogiques

Cycle 1



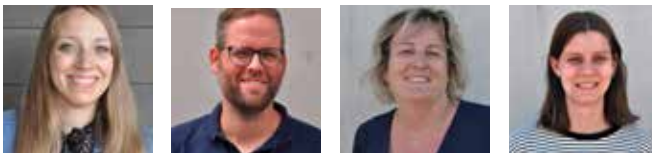
De g. à dr. :
Christophe Diane,
Gudendorff Carole,
Schmit Anne,
Schoder Michelle,
Melo Sandy,
Pütz Michèle,
Weber Martine,
Schumann Josiane,
Nancy Diederich

Cycle 2



De gauche à droite :
Weber Nadine,
Olsem Fabien,
Bonaria Jacquie,
Ueberschlag Simone

Cycle 3



De gauche à droite :
Bosa Lisa, Meysembourg Max, Oestreicher Myriam, Calamida Giulia

Cycle 4



De gauche à droite :
Peters Martine, Dahm Fabienne,
Lonien Corinne, Michels Isabelle,
Bernard Kim, Hoeltgen Stéphanie,
Bräuer Tim

Chers parents,

Les titulaires de classe sont toujours à votre écoute, n'hésitez pas à accepter cette offre en cas de problèmes. Le titulaire de classe doit toujours être votre première personne de contact.



Enseignants intervenants et appui



De gauche à droite : Bräuer Tim, Pabst Nicole, Scheiwen Cheryll, Wagner Martine

Intervenant I-EBS



Marson Christine

Notre école dispose d'une institutrice spécialisée I-EBS. Cette enseignante a pour mission d'assurer et de coordonner l'assistance et la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques. L'accompagnement se fait selon une approche inclusive, en concertation avec les équipes pédagogiques et en collaboration étroite avec les titulaires de classe.

Intervenants E-SEB



Schoos Sandra & Loconte Aurora

Les éducatrices graduées de l'équipe de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (ESEB) ont pour mission d'assurer, en collaboration avec les écoles et les instituteurs, la prise en charge des élèves à besoins, si la prise en charge par l'école n'est pas suffisante. La commission d'inclusion (CI) définit la forme de prise en charge.



LE NOUVEAU LOGO DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE

CONCEPT ET ÉVOLUTION EN 4 ÉTAPES

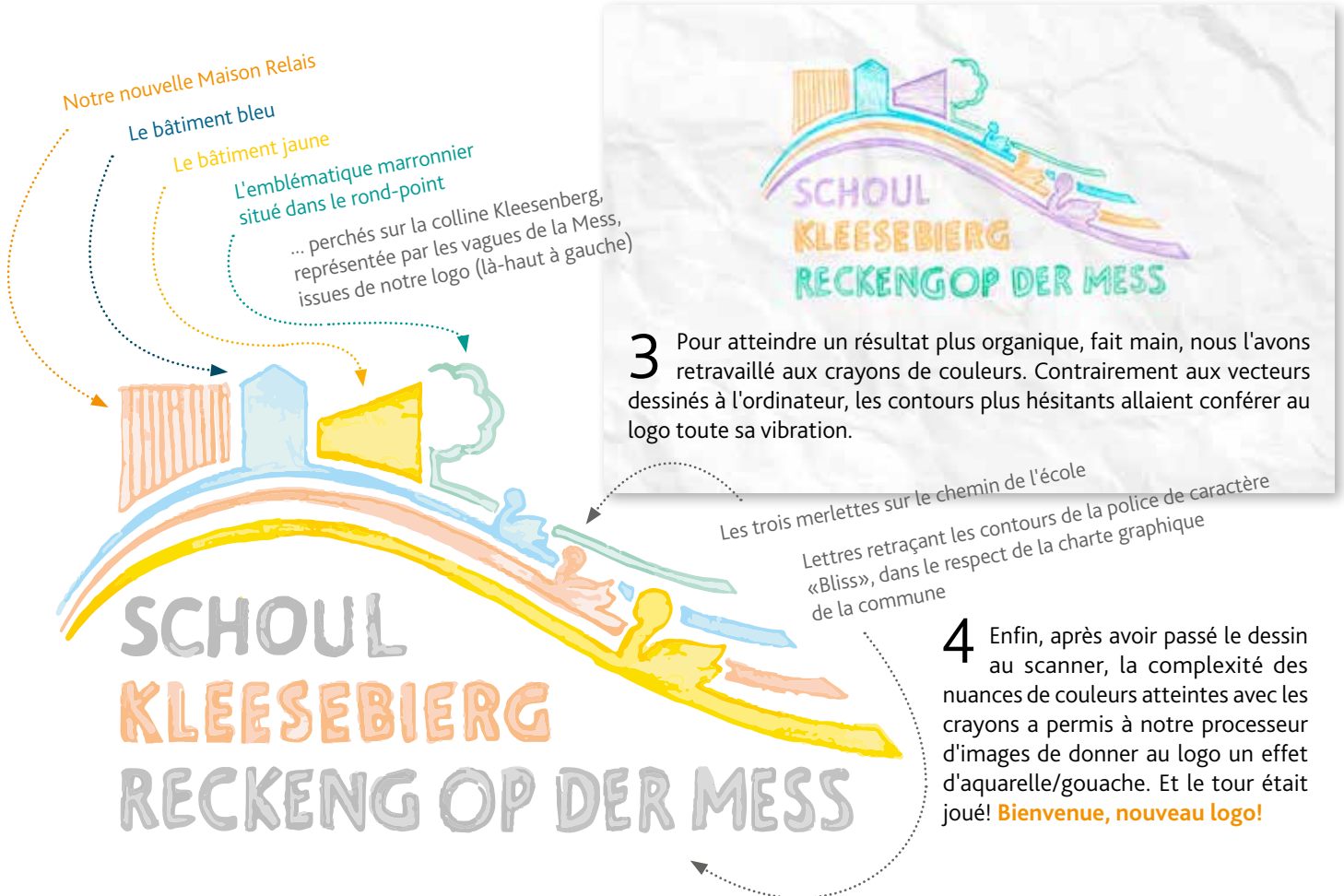
Depuis de nombreuses années, Peli, ce joyeux petit oiseau du paradis, a accompagné notre école en lui conférant gaieté et couleurs. Malheureusement, Peli était difficile à décliner et à adapter à tous les supports. Comme le fichier original a été perdu en cours de route, nous n'avons jamais eu la possibilité de le remettre au goût du jour. Nous voulions donc opter pour un nouveau logo qui allait aussi, une bonne fois pour toute, ancrer le nom définitif de notre école: «Schoul Kleesebiërg Reckeng op der Mess».



1 En étroite collaboration avec le comité d'école, le service des relations publiques de la commune de Reckange-sur-Mess a tout d'abord élaboré une version monochrome du logo, permettant d'en mettre en évidence les principaux éléments et de tester sa lisibilité en différentes tailles. La contrainte était simple: Prendre la silhouette de l'école et y intégrer nos fameuses merlettes, issues de notre logo et de notre blason, afin d'illustrer la relation et la bonne entente avec la commune.



2 L'idée était en suite de lui donner vie grâce à une sélection de couleurs. En route donc pour une solution plus enjouée et ensoleillée ... Parfait en guise d'en-tête pour tout document officiel, il lui manquait encore ce petit quelque chose de plus enjoué. Quelque chose ... de plus «Peli».



3 Pour atteindre un résultat plus organique, fait main, nous l'avons retravaillé aux crayons de couleurs. Contrairement aux vecteurs dessinés à l'ordinateur, les contours plus hésitants allaient conférer au logo toute sa vibration.

4 Enfin, après avoir passé le dessin au scanner, la complexité des nuances de couleurs atteintes avec les crayons a permis à notre processeur d'images de donner au logo un effet d'aquarelle/gouache. Et le tour était joué! **Bienvenue, nouveau logo!**

Présentation des différents cycles

• Cycle 1 précoce

Chaque enfant âgé de trois ans révolus avant le premier septembre 2023 peut être admis dans une classe de l'éducation précoce. Il n'y a pas d'admission en cours de l'année (sauf déménagement). Bien que l'éducation précoce fasse partie du système scolaire, l'inscription est facultative. En classe, les enfants sont encadrés par une équipe pédagogique et éducative. Celle-ci est constituée par une institutrice de l'enseignement préscolaire et une éducatrice.



Les objectifs principaux de l'éducation précoce sont :

- l'intégration sociale
- la langue luxembourgeoise
- le passage harmonieux à la vie scolaire



• Cycle 1 et le plurilinguisme

Chaque enfant ayant atteint l'âge de 4 ans révolus avant le premier septembre 2023 est soumis à l'obligation scolaire et doit suivre l'éducation préscolaire.

Dans le contexte plurilingue particulier du Luxembourg, un des objectifs prioritaires de l'éducation du cycle 1 consiste dans le développement de la langue luxembourgeoise. Il s'agit de la langue de communication commune et elle constitue un apport important pour la socialisation et l'intégration des enfants. Le luxembourgeois facilite aussi l'apprentissage ultérieur de la langue allemande dans laquelle se fait l'enseignement de l'écriture et de la lecture dès la 1ère année d'études primaires (cycle 2.1). L'initiation à la langue française s'ajoute aussi aux missions du cycle 1, par le biais d'activités ludiques comme des chansons, des comptines, et de petites histoires.

• Cycles 2, 3 et 4

En principe chaque enfant ayant 6 ans révolus avant le premier septembre 2023 doit suivre les cours de l'enseignement primaire.

Les deuxième, troisième et quatrième cycle de l'enseignement fondamental comprennent les domaines de développement et d'apprentissage suivants : l'alphabétisation, les langues allemande, française et luxembourgeoise, ainsi que l'ouverture aux langues ; les mathématiques ; l'éveil aux sciences et les sciences humaines et naturelles; l'expression corporelle, la psychomotricité, les sports et la santé ; l'éveil à l'esthétique, à la création et à la musique et la vie et société.





Impressions de l'année 2022/2023

Activités pédagogiques













En étroite collaboration avec le personnel enseignant de l'école fondamentale de Reckange-sur-Mess et avec l'aide du CIGL Esch, l'administration communale a créé un jardin pédagogique durant l'année scolaire 2021/2022, dans lequel les élèves peuvent planter à leur guise et profiter pleinement de la nature. Ce jardin a été bichonnée et peaufiné durant toute l'année scolaire 2021/2022 et était fin prêt à être inauguré le 17 septembre 2022, pile pour la rentrée. Après un bon croissant fourré issu du commerce équitable, les élèves ont symboliquement planté un arbre en compagnie de Monsieur le Ministre de l'Éducation Claude Meisch. Nous sommes certains que cet arbre veillera bien sur leur jardin.

SCHOULGAART





21.04.2023

Le marché du printemps

Traditionnellement, le marché du printemps se déroule dans le bâtiment jaune de l'école Kleesenberg. Mais la motivation fut telle que, par manque de place, il fallait opter pour un endroit plus grand. Rien de mieux que la salle des fêtes du Centre Culturel Pëtzenhaus et le jardin scolaire adjacent pour y accueillir stands de vente, de snacks et de boissons et plein d'activités pédagogiques.





24.05.2023 - Visite officielle du jardin pédagogique



Dans le cadre de la présentation du réseau national de jardins pédagogiques du service éducatif Kalendula - CIGL Esch-sur-Alzette, Madame la Ministre de l'environnement Joëlle Welfring et Monsieur le Ministre de l'agriculture Claude Haagen ont visité notre jardin scolaire à Reckange. L'objectif du projet «Léieren am Gaart» (apprendre dans le jardin) est la transmission de plaisir et de connaissances autour du jardin et la possibilité de les mettre en pratique sur le terrain.



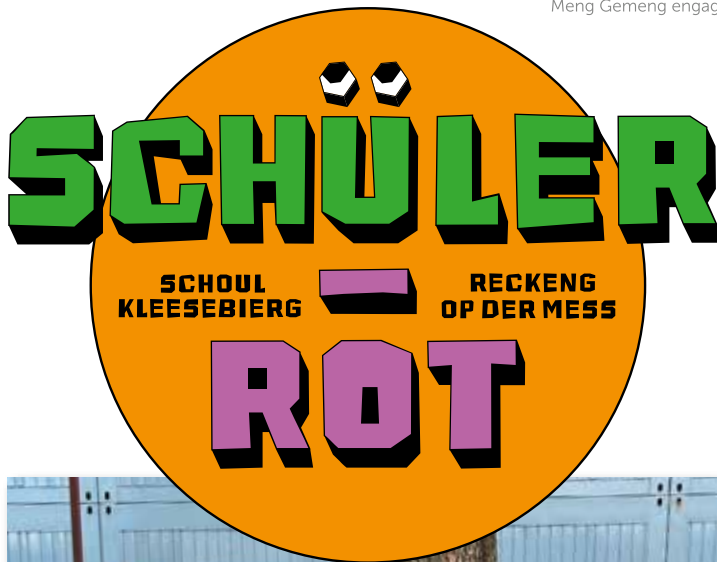
*



Don de 9.000 €



Dans le cadre de la journée du sport scolaire (Schoulsportdag), nous avons organisé un "Charité Run". Nous avons récolté 9.000 €, chèque ayant été remis à l.a.s.b.l. ATONG APO lors de la Fête scolaire du 8 juillet 2023.



Les membres du conseil des élèves ont été élus en octobre 2023: Lisa (C.2.2), Charel (C.3.1), Nouria (C.3.2), Wadaq (C.4.1), Louis (C.4.1 - Président) et Liam (C.4.2)

Le conseil des élèves s'est beaucoup préoccupé de la protection de l'environnement et du climat. Dans ce contexte, il a construit et décoré plein de niches d'oiseau, qui ont été accrochées un peu partout sur le campus de l'école. (voir aussi page 2)

Le conseil s'est également penché sur la question du tri de déchets et a proposé d'installer des poubelles de tri dans tous les bâtiments de l'école. Pour cela, il a contacté l'équipe pacte climat, qui a pu leur donner tout un tas de réponses à leurs questions. Il a également contacté le centre de recyclage SIVÉC, qui collecte du matériel usé de bonne qualité afin de lui donner une seconde vie.

Pour l'année scolaire 2023/2024, le conseil a déjà plein d'idée qu'il veut réaliser en coopération avec l'association des parents d'élèves APERM.

Le collège échevinal a profité de la fête scolaire pour inaugurer la toute nouvelle fresque ornant le hall d'escalier du bâtiment bleu. En effet, sous l'impulsion du conseil des élèves de l'école Kleesenberg de Reckange-sur-Mess et en collaboration avec l'artiste urbain Raphael Gindt, cet univers sous-marin a été réalisé durant les «Fräizäitaktivitéiten» (activités de loisirs) par des élèves du cycle 4 durant l'année scolaire 2022/2023.





Départ des élèves du cycle 4.2



Pour les élèves du cycle 4.2 de l'année scolaire 2022-2023, le 14 juillet 2023 était le dernier jour de classe dans l'école fondamentale.

A la rentrée scolaire, ils commenceront une nouvelle étape importante de leur vie dans l'enseignement secondaire. Nous leur souhaitons beaucoup de succès pour leur avenir.



*

Obligation scolaire

La fréquentation d'une classe du cycle 1.1 est obligatoire pour tout enfant âgé de quatre ans révolus avant le 1^{er} septembre de l'année en cours.

Absences

Si un enfant ne peut fréquenter l'école pour cause de maladie ou pour une autre raison, il est indispensable d'en informer le personnel enseignant dans les meilleurs délais.

L'obligation de la remise d'une excuse écrite par après reste maintenue. Pour toute absence à partir de trois jours due à une maladie, l'élève devra présenter un certificat médical.

Des dispenses de fréquentation peuvent être accordées sur demande motivée des parents :

- par l'instituteur pour une durée ne dépassant pas une journée ;
- par le président du comité d'école pour une durée dépassant une journée.

Sauf autorisation du ministre, l'ensemble des dispenses accordées ne peut dépasser quinze jours dont cinq jours consécutifs par année scolaire.

Le personnel enseignant n'est pas en mesure d'excuser des absences dues à une prolongation des vacances. Les parents sont priés de planifier leurs vacances et leurs loisirs familiaux en fonction des vacances scolaires afin de ne pas perturber l'enseignement obligatoire.



Excuse

Par la présente, je soussigné(e) _____ vous demande d'excuser
l'absence de ma fille / mon fils _____ pour le jour / la période
du _____ au _____ 20__.

Cause: _____

Elle/Il s'efforcera de rattraper la matière des cours ratés.

date

nom et signature (père/mère/tuteur)

Demande de libération du cours

Par la présente, je soussigné(e) _____ demande une libération
du cours de ma fille / mon fils _____ pour le jour / la période
du _____ au _____ 20__.

Motif: _____

Elle/Il s'efforcera de rattraper la matière des cours ratés. Je demande d'excuser son absence.

date

nom et signature (père/mère/tuteur)

Distribution gratuite de lait et de fruits aux écoliers



Pendant l'année scolaire 2023/2024, il sera procédé, comme les années précédentes, à la distribution gratuite de lait aux enfants de l'enseignement fondamental. De plus, la commune participe au programme « fruit4school » qui permet une fois par semaine de distribuer gratuitement des fruits aux enfants.



Bibliothèque scolaire



Les livres disponibles dans la bibliothèque scolaire sont mis à la disposition des élèves dans leurs salles de classe, respectivement dans la salle de bibliothèque, en vue de développer le goût de la lecture chez les enfants.



Plan de développement scolaire



À partir de la rentrée 2017-2018, chaque école et chaque lycée ont élaboré un plan de développement de l'établissement scolaire (PDS). Ils y ont défini leurs propres démarches dans les domaines essentiels pour la réussite de leurs élèves. Pour commencer, les écoles ont établi un état des lieux, afin de détecter les forces et les faiblesses de l'organisation de l'école. De cet état des lieux ont découlé les priorités auxquelles l'école se consacrera, les objectifs à atteindre et les stratégies à déployer.

La loi fixe les domaines essentiels à traiter absolument, mais chaque école est libre d'y ajouter les domaines qui lui semblent indispensables. Le plan de développement de l'établissement scolaire prévoit la collaboration des enseignants et de tous les partenaires de l'école, dont les parents d'élèves. Pour accompagner les écoles fondamentales, 15 instituteurs spécialisés en développement scolaire (I-DS) sont affectés au Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT).

L'objectif principal du PDS de l'école de Reckange-sur-Mess est de soutenir les élèves de façon cohérente le long de leur scolarité au sein de notre école.

Objectif 1: favoriser une éducation aux médias

Objectif 2: promouvoir la perception auditive

Objectif 3: établir un concept cadre pour l'apprentissage des langues au cycle 1

Objectif 4: l'école s'engagera à approfondir et à élargir la communication et l'interaction intercycle

Le bilan intermédiaire cycle 1 - cycle 4



À la fin des trois trimestres de chaque année scolaire (avant les vacances de Noël, de Pâques et d'été), l'équipe pédagogique établit un bilan intermédiaire du développement des compétences (évaluation formative). Il documente la progression des apprentissages de l'enfant par rapport aux objectifs de fin du cycle.

* Le bilan intermédiaire cycle 1 précoce

Le bilan intermédiaire ainsi que l'entretien individuel ne se font que deux fois par année scolaire.

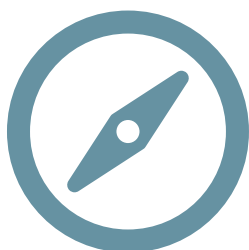
Le bilan de fin de cycle

À la fin de chaque cycle d'apprentissage, l'équipe pédagogique dresse un bilan de fin de cycle (évaluation certificative). Il certifie les acquis de l'élève en vue de son passage au cycle supérieur.

Le bilan intermédiaire et le bilan de fin de cycle sont fondés sur les socles de compétences que l'élève est censé développer au cours du cycle.

— * —

Procédure d'orientation au cycle 4



Dès le cycle 4.1, un premier pronostic est établi au troisième trimestre par l'enseignant titulaire de l'élève.

Dans le cadre de l'orientation au cycle 4.2, des échanges individuels sont prévus entre l'enseignant et les parents. Le 2^e échange se situe au début du troisième trimestre, en présence du psychologue du CePAS, si les parents ont opté pour son intervention.

Le 3^e échange individuel constitue l'entretien d'orientation. L'orientation définitive est déterminée au cours de cet entretien d'orientation par une décision commune entre les parents et l'enseignant titulaire de l'élève. La décision d'orientation est basée sur plusieurs facteurs, comme les productions de l'élève, les résultats de l'évaluation des apprentissages de l'élève, les résultats de l'élève aux épreuves communes, les informations recueillies par le psychologue, si les parents ont opté pour son intervention, et ainsi de suite.

En cas de désaccord entre les parents et le titulaire, une commission d'orientation est réunie en vue de dégager une décision. Elle est présidée par le directeur de région et composée d'un enseignant du quatrième cycle de l'enseignement fondamental, un professeur assurant une tâche dans l'enseignement secondaire ; un professeur ou un instituteur assurant une tâche dans l'enseignement secondaire général et un psychologue du Centre psychosocial et d'accompagnement scolaires (CePAS). Les parents de l'élève concerné participent comme membres invités, tout comme l'enseignant titulaire de l'élève et le psychologue, si les parents ont opté pour son intervention.

Site internet pour trouver l'école secondaire qui répond au mieux aux besoins de votre enfant.

► www.mengschoul.lu

Sécurité - Santé

Que faire en cas d'accident scolaire ?



Pour chaque accident d'un élève ayant eu lieu lors des récréations, des heures de cours ou du trajet entre le foyer familial et l'école, un membre du personnel enseignant de l'école complète une déclaration d'accident. Les accidents ayant produit des lésions corporelles chez un élève doivent être déclarés dans les meilleurs délais, mais au plus tôt 8 jours après la survenance de l'accident.

L'original du formulaire dûment complété et validé par le président du comité d'école est à adresser à l'Association d'assurance accident. L'administration fera parvenir un accusé de réception à l'assuré.

Médecine scolaire et contrôle de santé régulier :

Depuis septembre 2001, la médecine scolaire est organisée par la ligue luxembourgeoise de prévention et d'action médico-sociales, en collaboration avec la commune.

Des examens médicaux (bilans de santé) assurés par le médecin scolaire ont lieu dans les classes des cycles 1.1, 1.2, 2.2, 3.2, 4.2 de l'enseignement fondamental. L'examen dentaire est fait par un médecin dentaire.

L'organisation des examens médicaux et la mise en pratique des mesures de dépistage sont à charge d'une infirmière. Si lors des examens, des observations sont faites nécessitant un avis médical complémentaire, une lettre motivée sera envoyée aux parents avec une recommandation de consulter un médecin de leur confiance. L'équipe médico-socio-scolaire est à votre disposition pour toute question ayant trait à la santé, l'intégration scolaire et sociale des écoliers.

Le volet social est assuré par une assistante sociale, qui garde le lien avec la direction, le service scolaire, le personnel enseignant, la commission d'inclusion scolaire, les équipes multi-professionnelles, etc.

► **Site internet : www.ligue.lu**

*



e- Bichelchen : le journal de classe digital

Pour faciliter les échanges entre les enseignants, les éducateurs et les parents, le ministère a mis en place un journal de classe digital, le *e-bichelchen*.

L'enseignant y inscrit les devoirs à domicile. Les éducateurs, assistants parentaux et les parents y ont également accès. Cela leur permet de superviser l'élève qui y coche les tâches accomplies.



La fonctionnalité « messages », permet aux parents et enseignants de saisir et de communiquer des informations, comme des détails sur l'organisation d'une sortie pédagogique de la classe ou la date de la fête scolaire.

Les parents peuvent également informer le personnel enseignant de l'absence de leur enfant par le biais de cet outil.

Maison Relais de Reckange-sur-Mess



27 rue de la Montée
L-4981 Reckange-sur-Mess
Tél.: 26 37 12 - 70
relais.reckange@croix-rouge.lu

Rentrée 2023/2024

En collaboration avec la commune de Reckange-sur-Mess, la Croix-Rouge luxembourgeoise offre dans notre structure une éducation et un accueil de qualité aux enfants et aux familles. Notre travail pratique se déduit de notre concept pédagogique et des lignes directrices sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Horaires de l'établissement

Les heures d'ouverture du service d'éducation et d'accueil sont adaptées aux horaires de l'enseignement scolaire.

Lors de périodes scolaires, le service d'éducation et d'accueil offre:

- Un accueil matinal de 7h00 à 8h10 avant le début des cours.
- Un encadrement à partir de 11h55 jusqu'à 13h40 et de 15h40 jusqu'à 19h00 (lundi, mercredi et vendredi).
- Un encadrement de 11h55 jusqu'à 19h00 (mardi et jeudi).

Lors des vacances scolaires, l'établissement est ouvert du lundi au vendredi de 7h00 du matin jusqu'à 19h00 (sauf congés collectifs).

Modalités d'inscription

Pour mieux répondre aux besoins des parents et afin de concilier de manière optimale la vie familiale, ainsi que la vie professionnelle et sociale pendant les périodes scolaires, le service d'éducation et d'accueil vous propose plusieurs modes d'inscriptions:

- une inscription régulière (annuelle)
- une inscription irrégulière (occasionnelle)
- une inscription pour les vacances scolaires

Facturation

La participation des parents est calculée en fonction de la situation financière et familiale des pa-

rents et sur base de la tarification officielle proposée par le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Les modalités au niveau de la gratuité de l'accueil peuvent être consultées sur le site internet du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Notre équipe

L'équipe est composée d'une responsable, d'une responsable adjointe ainsi que de plusieurs éducateurs et d'assistants pédagogiques.

Nous côtoyons les enfants avec respect, estime, savoir-faire et compétence pédagogique.

L'environnement est préparé de façon variée, propice aux apprentissages des bénéficiaires et ils sont accompagnés dans leur découverte quotidienne. Toute l'équipe pédagogique unie ses compétences individuelles et professionnelles afin d'atteindre des objectifs en commun.

Les enfants sont au centre de notre travail quotidien.

Nous laissons les bénéficiaires aller vers ce qui les intéresse, en respectant leur altérité. La participation aux activités se réalise sur base volontaire, en fonction des envies et des besoins individuels des enfants. Ils participent ainsi à leur propre épanouissement, prennent leurs décisions, sont responsabilisés et apprennent à devenir autonome en étant accompagnés par le personnel éducatif. Une relation saine entre éducateur et bénéficiaire est à la base de toute mesure d'éducation et d'apprentissage efficace.

Si vous désirez avoir des informations supplémentaires par rapport à l'institution ou concernant notre projet pédagogique, n'hésitez pas à contacter le 26 37 12 70 ou à consulter le site internet de la Croix-Rouge Luxembourgeoise sous le lien suivant:

▶ <https://www.croix-rouge.lu/fr/service/maisons-relais-creches/mr-reckange-sur-mess/>



Avis au public

Arrêt du service PediBus

Lors de la rentrée 2022/2023, la commune de Reckange-sur-Mess avait mis en place le service PediBus. Ce projet-test s'adressait aux enfants résidant dans la localité de Reckange. Au-delà des effets bénéfiques pour la santé, les enfants allaient pouvoir, avec leur accompagnatrice et leurs ami.es, faire l'aller-retour à l'école à pied par le biais d'un chemin scolaire sécurisé.

La commune de Reckange-sur-Mess regrette de vous informer **que ce service n'allait pas être reconduit pour la rentrée 2023/2024**. En effet, les test se sont avérés non-concluants et malheureusement, les résultats n'étaient pas à la hauteur des investissement. Nous tenons à exprimer toute notre gratitude envers Madame Patricia Soisson qui, par beau temps comme par météo capricieuse, a mis toute sa motivation et bonne humeur au service de la sécurité des enfants.



Le chemin scolaire en toute sécurité

Découvrez le «Séchère Schoulwee» à Reckange





Administration communale
de Reckange-sur-Mess

Restez connectés

L'administration communale de Reckange-sur-Mess vous propose de nombreux moyens pour rester informé de l'actualité. Ils sont tous proposés à titre gratuit et vous faciliteront votre vie au quotidien. Voici un aperçu qui vous permet de choisir le moyen de communication qui vous convient le mieux.

Mat der CityApp Reckeng op der Mess
ass déi ganz Gemeng an Ärer Täsch.
*Avec la CityApp Reckange-sur-Mess,
toute la commune est dans votre poche!*



SMS2CITIZEN

Ce système permet à l'administration communale d'envoyer des messages urgents à des destinataires spécifiques. Une coupure d'eau par exemple, ne vous sera seulement communiquée si votre rue est concernée.

- + des informations urgentes en temps réel
- + seulement des informations qui vous concernent
- + pas d'envoi de publicités
- + la réception des SMS est gratuite
- le système nécessite une inscription préalable (gratuite)

Attention: L'administration communale prévoit de migrer progressivement vers le service de notifications «push» proposé par la CityApp (voir ci-dessus) et de renoncer au service SMS2CITIZEN. Nous vous communiquerons toutes les informations nécessaires en temps voulu.

<http://reckeng.schoul.lu>

- + tout l'univers de l'école Kleesenberg en quelques clics
- + mise à jour régulière effectuée par les enseignant.es
- + lien permanent entre enseignant.es, élèves et parents

www.reckange.lu

- + le détail de l'actualité
- + une médiathèque (formulaires et photos)
- + un aperçu des manifestations à venir
- + relie l'information aux loisirs

Facebook.com



L'administration communale est présente sur Facebook. Ce moyen nous permet de donner un aperçu de l'actualité au quotidien et de partager des moments conviviaux, mais également des informations utiles (changement des heures d'ouverture, chantiers en cours, des manifestations à venir) et d'informer les utilisateurs d'une mise à jour du site www.reckange.lu.

- + un aperçu de l'actualité en quelques mots
- + informations du type «loisir»
- + notifications sur des mises à jour du site internet
- + des informations urgentes en temps réel

Le «Gemegebuet»

Il s'agit du bulletin communal distribué à tous les ménages des localités de la commune de Reckange-sur-Mess. Sur une quarantaine de pages, vous trouverez le détail des séances du conseil communal, les avis officiels, les résultats des analyses de l'eau potable ainsi que toutes sortes d'actualités au niveau communal. Chaque édition dispose d'un agenda complet avec tous les interlocuteurs, ainsi que d'un extrait du calendrier des manifestations.

- + le détail de l'actualité politique
- + les avis officiels
- + distribué 4 fois par an à tous les ménages
- + disponible en format digital sur www.reckange.lu





Administration communale
de Reckange-sur-Mess



<http://reckeng.schoul.lu>
<http://www.reckange.lu>